

Questions au Feuilleton

2. Rejeté le 20 février 1973.

3. Le ministère a reçu bien plus de demandes que ne pouvaient lui permettre d'en accepter les fonds dont il disposait. Toutes les demandes ont été soigneusement évaluées et c'est à regret qu'il a fallu malheureusement écarter plusieurs d'entre elles.

4. Sans objet.

5. Sans objet.

LE PROGRAMME D'INITIATIVES LOCALES—QUESTION
RELATIVE AU PROJET N° H-5900

Question n° 1366—**M. Allard**:

1. A quelle date le gouvernement a-t-il reçu une demande de fonds dans le cadre du programme des initiatives locales en ce qui a trait au projet numéro H-5900?

2. Quelle a été la date d'acceptation ou de refus dudit projet?

3. Quels sont les motifs invoqués par le gouvernement pour refuser ou accepter ce projet?

4. Si ce projet a été accepté, quelle a été la somme d'argent consentie par le gouvernement pour financer cette dépense?

5. Quel est le nombre d'emplois créés par ce projet?

M. Mark MacGuigan (secrétaire parlementaire du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): 1. Le 9 janvier 1973.

2. Approuvé le 5 février 1973.

3. Ce projet alliait au mieux les deux objectifs du programme, soit la création d'emplois et une contribution réaliste et bien définie au progrès social.

4. \$96,968.

5. Huit cent quatre-vingt-quatre semaines-hommes d'emploi.

LE PROGRAMME D'INITIATIVES LOCALES—QUESTION
RELATIVE AU PROJET N° H-1539

Question n° 1367—**M. Allard**:

1. A quelle date le gouvernement a-t-il reçu une demande de fonds dans le cadre du programme des initiatives locales en ce qui a trait au projet numéro H-1539?

2. Quelle a été la date d'acceptation ou de refus dudit projet?

3. Quels sont les motifs invoqués par le gouvernement pour refuser ou accepter ce projet?

4. Si ce projet a été accepté, quelle a été la somme d'argent consentie par le gouvernement pour financer cette dépense?

5. Quel est le nombre d'emplois créés par ce projet?

M. Mark MacGuigan (secrétaire parlementaire du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): 1. Le 3 novembre 1972.

2. Approuvé le 6 décembre 1972.

3. Ce projet alliait au mieux les deux objectifs du programme, soit la création d'emplois et une contribution réaliste et bien définie au progrès social.

4. \$63,517.

5. Cinq cent quarante-six semaines-hommes d'emploi.

[M. MacGuigan.]

LE PROGRAMME D'INITIATIVES LOCALES—QUESTION
RELATIVE AU PROJET N° H-2911

Question n° 1368—**M. Allard**:

1. A quelle date le gouvernement a-t-il reçu une demande de fonds dans le cadre du programme des initiatives locales en ce qui a trait au projet numéro H-2911?

2. Quelle a été la date d'acceptation ou de refus dudit projet?

3. Quels sont les motifs invoqués par le gouvernement pour refuser ou accepter ce projet?

4. Si ce projet a été accepté, quelle a été la somme d'argent consentie par le gouvernement pour financer cette dépense?

5. Quel est le nombre d'emplois créés par ce projet?

M. Mark MacGuigan (secrétaire parlementaire du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): 1. Le 24 novembre 1972.

2. Approuvé le 9 janvier 1973.

3. Ce projet alliait au mieux les deux objectifs du programme, soit la création d'emplois et une contribution réaliste et bien définie au progrès social.

4. \$28,476.

5. Deux cent quarante-huit semaines-hommes d'emploi.

LE PROGRAMME D'INITIATIVES LOCALES—QUESTION
RELATIVE AU PROJET N° H-2805

Question n° 1369—**M. Allard**:

1. A quelle date le gouvernement a-t-il reçu une demande de fonds dans le cadre du programme des initiatives locales en ce qui a trait au projet numéro H-2805?

2. Quelle a été la date d'acceptation ou de refus dudit projet?

3. Quels sont les motifs invoqués par le gouvernement pour refuser ou accepter ce projet?

4. Si ce projet a été accepté, quelle a été la somme d'argent consentie par le gouvernement pour financer cette dépense?

5. Quel est le nombre d'emplois créés par ce projet?

M. Mark MacGuigan (secrétaire parlementaire du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): 1. Le 23 novembre 1972.

2. Rejeté le 20 février 1973.

3. Le ministère a reçu bien plus de demandes que ne pouvaient lui permettre d'en accepter les fonds dont il disposait. Toutes les demandes ont été soigneusement évaluées et c'est à regret qu'il a fallu malheureusement écarter plusieurs d'entre elles.

4. Sans objet.

5. Sans objet.

LE PROGRAMME D'INITIATIVES LOCALES—QUESTION
RELATIVE AU PROJET N° H-2781

Question n° 1370—**M. Allard**:

1. A quelle date le gouvernement a-t-il reçu une demande de fonds dans le cadre du programme des initiatives locales en ce qui a trait au projet numéro H-2781?

2. Quelle a été la date d'acceptation ou de refus dudit projet?

3. Quels sont les motifs invoqués par le gouvernement pour refuser ou accepter ce projet?

4. Si ce projet a été accepté, quelle a été la somme d'argent consentie par le gouvernement pour financer cette dépense?

5. Quel est le nombre d'emplois créés par ce projet?